



Genève, le 7 mai 2020
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département du développement économique

COVID-19: l'Etat de Genève aide le Salon de l'auto à se réinventer

L'édition 2020 du Geneva International Motor Show (GIMS) n'a pas pu avoir lieu, en raison du coronavirus. Pour permettre à la plus grande manifestation de Suisse d'accélérer sa transition écologique, le Conseil d'Etat propose d'accorder à ses organisateurs, sous certaines conditions, un prêt de 16,8 millions de francs.

L'annulation de l'édition 2020 du Geneva International Motor Show (GIMS), décidée par le Conseil fédéral le 28 février dernier, soit quatre jours avant le début de la manifestation, a fortement fragilisé la situation financière de la Fondation organisatrice du salon. Cette dernière a sollicité une rencontre avec les autorités cantonales, représentées par M. Pierre Maudet et M. Thierry Apothéloz, afin d'obtenir un soutien financier destiné notamment à rembourser les exposants 2020 et à lancer l'organisation de la manifestation 2021.

La perte liée à la suppression du GIMS 2020 est estimée à 11 millions de francs pour la Fondation du salon. Cette dernière, qui a épuisé ses réserves financières pour amorcer une mutation de cet événement vers une plateforme de la mobilité du futur en Europe et un lieu d'échanges autour des transitions en cours dans le domaine des transports, aurait par ailleurs besoin de 5,8 millions de francs pour redéployer un concept novateur en 2021.

Une nouvelle orientation

Le Conseil d'Etat a donc décidé de déposer un projet de loi visant à accorder un prêt de 16,8 millions de francs à la Fondation du salon. Le soutien prévu est remboursable, avec intérêts, sur une période à déterminer en fonction de la capacité financière de la Fondation. Elle est également assortie de conditions. En effet, la Fondation est actionnaire de Palexpo SA depuis 2008 avec 776 actions pour une valeur de 16.8 millions de francs. Aussi, en contrepartie de ce prêt cantonal, les titres de propriété de la Fondation (7% du capital de Palexpo SA) sont mis en gage auprès de l'Etat durant la durée de l'emprunt. En complément de cette garantie, la Fondation s'engage à prendre en considération les intérêts de l'Etat quant au maintien de l'orientation donnée aux éditions à venir du GIMS, notamment sur les plans sociétaux et environnementaux.

Le GIMS est la plus grande manifestation de Suisse. Elle a attiré, en 2019, plus de 600'000 visiteurs et près de 10'000 représentants des médias. Ses retombées économiques pour le canton de Genève sont évaluées à environ 200 millions de francs.

Pour tout complément d'information:

M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Dejan Nikolic, DDE, T. 079 416 84 10.